



Baisse de l'emploi dans le Grand Reims entre 2010 et 2015, malgré un positionnement sectoriel favorable

Entre 2010 et 2015, la communauté urbaine du Grand Reims a perdu 3 700 emplois. Cette baisse, qui concerne à la fois les sphères productive et présente, y est proportionnellement plus importante que dans d'autres intercommunalités de taille équivalente, mais moins que dans certaines situées dans le Grand Est. L'emploi a cependant mieux résisté dans l'agriculture, l'agroalimentaire et le commerce de gros, qui sont aussi des secteurs plus développés dans le Grand Reims. À l'inverse, l'emploi a davantage reculé dans l'information-communication, l'administration publique et l'industrie manufacturière hors agroalimentaire. En 2015, le Grand Reims compte un peu moins de cadres des fonctions métropolitaines, et leur nombre a augmenté un peu moins vite depuis 2010. Cependant, la communauté urbaine est assez bien positionnée concernant l'évolution du nombre de ces emplois stratégiques.

Erwan Auger, Sophie Villaume, Insee

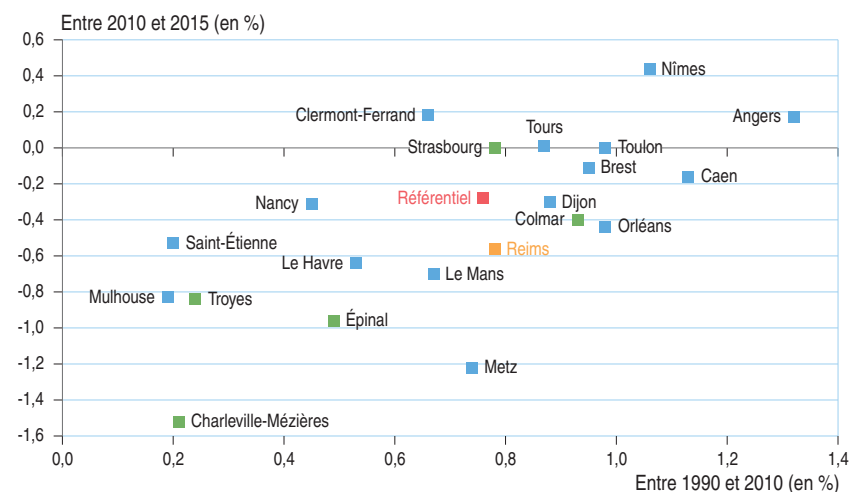
La communauté urbaine (CU) du Grand Reims comporte 143 communes, rassemblant 294 700 habitants et 127 400 emplois en 2015. La population y a augmenté de 0,2 % par an entre 1990 et 2010, à un rythme similaire à celui d'autres intercommunalités de taille équivalente (*méthodologie*). Cette progression s'est accélérée sur la période 2010-2015, à raison de + 0,5 % par an, contre + 0,3 % dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de comparaison. En termes d'emploi, la hausse était proche de celle observée dans le référentiel entre 1990 et 2010 (+ 0,8 % par an). En revanche, entre 2010 et 2015, le recul de l'emploi est plus marqué dans la CU du Grand Reims (- 0,6 % contre - 0,3 % par an), mais la tendance semble s'améliorer à partir de 2016 avec une légère hausse de l'emploi (*figure 1*).

Recul à la fois de l'emploi présentiel et productif entre 2010 et 2015

Pour mieux comprendre les évolutions territoriales de l'emploi, une première

1 Un décrochage de l'emploi dans la CU du Grand Reims sur la période récente

Évolutions annuelles moyennes de l'emploi par EPCI entre 1990 et 2010 et entre 2010 et 2015



Note : les EPCI en bleu font partie du référentiel de comparaison ; ceux en vert sont d'autres grands EPCI du Grand Est. Lecture : entre 2010 et 2015, dans la CU du Grand Reims, l'emploi a reculé de 0,6 % par an en moyenne, alors qu'il augmentait de 0,8 % par an entre 1990 et 2010. Champ : EPCI au 01/01/2018. Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

approche consiste à partitionner les activités économiques en deux grandes sphères (*définitions*). La sphère

présentielle est tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire et regroupe notamment le

commerce de détail, les services aux particuliers, l'administration, la santé et l'action sociale, ou encore l'éducation. Elle répond à une demande locale et à des activités nécessitant une proximité forte avec la population. La sphère productive couvre à l'inverse les activités potentiellement exportatrices de biens et services : agriculture, industrie, commerce de gros et services aux entreprises.

La sphère productive représente une part plus importante de l'emploi dans le Grand Reims (34 % contre 29 % dans le référentiel). Cela est dû, au moins en partie, aux caractéristiques agricoles et industrielles du territoire. La sphère présentielle y couvre 66 % de l'ensemble des emplois, contre 71 % dans le référentiel de comparaison (figure 2). Avec seulement 29 emplois pour 100 habitants en 2015, l'emploi présentiel par habitant dans le Grand Reims est parmi les plus faibles des EPCI de comparaison, après Mulhouse, le Havre ou Saint-Étienne. En haut du classement, Nancy et Dijon en comptent 39.

Entre 1990 et 2010, la population de la CU du Grand Reims et son emploi présentiel progressent quasiment à la même vitesse que dans le référentiel. Par contre, entre 2010 et 2015, la population augmente plus rapidement dans la CU du Grand Reims, alors que l'emploi présentiel recule plus fortement que dans les autres intercommunalités de comparaison (-0,4 % contre -0,2 %).

Entre 2010 et 2015, la CU a également souffert d'une baisse du nombre d'emplois dans la sphère productive (-0,9 % par an contre -0,5 % dans le référentiel), alors que le

2 Un recul à la fois de l'emploi productif et présentiel entre 2010 et 2015

Évolutions de la population et de l'emploi par sphère d'activités entre 1990 et 2010 et entre 2010 et 2015

En %	Grand Reims	Référentiel de comparaison
Part de l'emploi présentiel en 2015	66,0	70,7
Emplois présentiels pour 100 habitants en 2015	29	33
Évolutions annuelles moyennes entre 2010 et 2015	-0,6	-0,3
Emploi dont :		
emploi présentiel	-0,4	-0,2
emploi productif	-0,9	-0,5
Population	0,5	0,3
Évolutions annuelles moyennes entre 1990 et 2010	0,8	0,8
Emploi, dont :		
emploi présentiel	1,2	1,1
emploi productif	0,0	0,0
Population	0,2	0,2

Lecture : en 2015, dans la CU du Grand Reims, l'emploi présentiel représente 66 % des emplois et a baissé de 0,4 % par an en moyenne depuis 2010.

Champ : EPCI au 01/01/2018.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

nombre de ces emplois était resté stable entre 1990 et 2010.

Agriculture et IAA : des secteurs spécifiques et performants

Dans le Grand Reims, l'emploi est globalement mieux orienté dans les secteurs spécifiques du territoire, en particulier l'agriculture et les industries agroalimentaires (figure 3). Certes, l'agriculture n'y représente que 4 % de l'emploi, mais c'est bien davantage que dans les intercommunalités du référentiel de comparaison, où cette part est inférieure à 1 %. L'évolution de l'emploi agricole y est légèrement positive, nettement supérieure à celle des EPCI de taille comparable (+0,2 % contre -2,5 %).

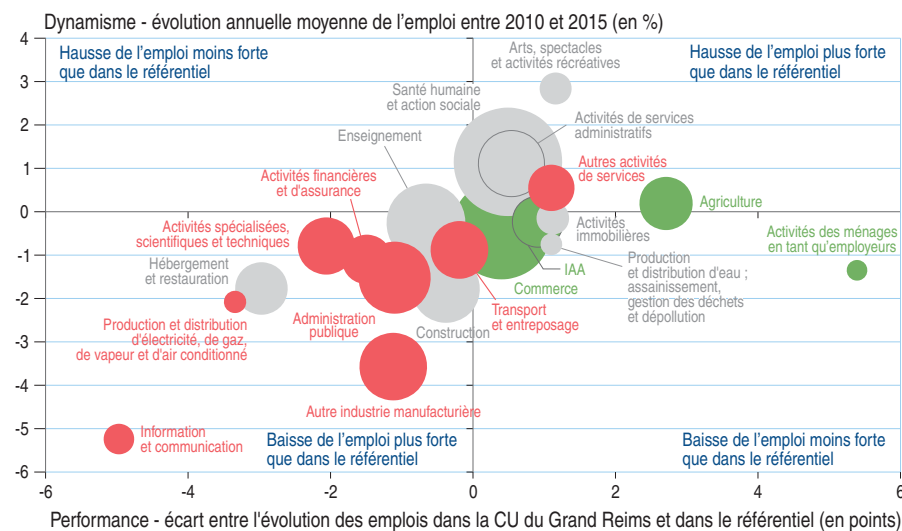
Le Grand Reims s'appuie notamment sur sa forte spécialisation dans la viticulture, mais aussi dans la culture de betteraves sucrières, utilisées dans la production de bio-éthanol. L'industrie agroalimentaire est également fortement surreprésentée dans l'emploi rémois (avec notamment la fabrication de boissons, en particulier le champagne) et l'emploi dans ce secteur recule également moins que dans le référentiel (-0,2 % contre -1,1 %). Agriculture et agroalimentaire sont deux secteurs phares de la bioéconomie, domaine dans lequel les entreprises du Grand Reims innoveront (encadré). D'autres secteurs participent à la bonne tenue de l'emploi rémois. Le domaine de la santé et de l'action sociale représente à lui seul près de 17 % de l'emploi total contre 16 % dans le référentiel. Le nombre d'emplois y progresse de 1,2 % contre seulement 0,7 % dans les territoires de comparaison. Soutenu par le commerce de gros, le secteur du commerce résiste également et ne recule que de 0,4 % alors que la baisse est de 0,8 % dans le référentiel.

À l'inverse, les secteurs en difficulté sont en général des secteurs moins présents dans le Grand Reims. En premier lieu, l'information-communication qui regroupe un éventail assez large d'emplois (édition, programmation télévisuelle, programmation informatique...) en perd, et beaucoup plus que dans les territoires de comparaison : -5,2 % par an contre -0,3 %. Elle ne rassemble en revanche qu'un peu plus de 1 % de l'emploi total, presque deux fois moins que dans le référentiel.

Anciennement préfecture de la région Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne l'est aujourd'hui pour le département de la Marne. En dépit d'une taille moindre en termes de population et d'emploi, ce statut historique a permis d'y regrouper certains services de l'État et collectivités et ainsi engendré une sous-représentativité du secteur de l'administration publique dans le

3 Des évolutions favorables dans les secteurs spécifiques

Évolution de l'emploi selon les secteurs d'activité et écart par rapport au référentiel



Note : la taille des bulles est proportionnelle au nombre d'emplois en 2015. La couleur dépend de l'indice de spécificité par rapport au référentiel : vert s'il s'agit d'un secteur spécifique, surreprésenté dans la CU du Grand Reims, rouge s'il est sous-représenté, gris s'il est équi-représenté.

Lecture : entre 2010 et 2015, dans la CU du Grand Reims, l'emploi dans le secteur de l'agriculture progresse de 0,2 % en moyenne annuelle, soit 2,7 points de plus que dans le référentiel (où il diminue de 2,5 %). Ce secteur est surreprésenté dans le territoire et compte 5 100 emplois en 2015.

Champ : EPCI au 01/01/2018.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

4 Les fonctions de production matérielle surreprésentées dans le Grand Reims

Évolutions annuelles moyennes de l'emploi dans la CU du Grand Reims depuis 1990, par fonctions

	Nombre d'emplois en 2015 dans la CU du Grand Reims	Emplois (en %)	Spécificité (% des emplois dans la CU du Grand Reims / % des emplois dans le référentiel) en 2015	Évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 2010 et 2015		Évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 1990 et 2010	
				CU du Grand Reims (en %)	Écart avec le référentiel (en points)	CU du Grand Reims (en %)	Écart avec le référentiel (en points)
Fonctions intellectuelles supérieures	24 000	18,8	0,94	-1,0	-0,9	1,3	0,1
Conception - recherche	1 900	1,5	0,58	-4,0	-4,7	1,9	0,7
Prestations intellectuelles	4 300	3,4	0,94	0,7	-0,8	4,0	0,7
Gestion	17 700	13,9	1,01	-1,0	-0,4	0,8	-0,1
Fonctions d'intermédiation	15 600	12,3	1,05	-0,5	-0,3	0,6	0,2
Commerce inter-entreprise	5 400	4,2	1,13	0,9	0,0	1,3	-0,1
Transports - logistique	10 300	8,1	1,01	-1,1	-0,5	0,2	0,3
Production matérielle	22 200	17,4	1,30	-1,3	0,7	-1,0	-0,1
Agriculture et pêche	5 200	4,1	5,75	0,0	1,8	-0,9	1,0
Bâtiment et travaux publics	7 600	6,0	1,07	-1,2	0,8	0,2	0,0
Fabrication	9 400	7,4	1,03	-2,1	-0,1	-1,7	-0,2
Administration et santé	31 100	24,4	0,85	0,1	-0,3	1,5	0,0
Administration publique	9 700	7,6	0,66	-1,2	-1,3	1,1	0,1
Santé et action sociale	14 300	11,2	0,97	1,7	0,2	2,3	-0,2
Éducation - formation	7 100	5,6	1,00	-0,9	-0,3	1,0	-0,1
Commerce et service de proximité	34 500	27,1	1,03	-0,5	-0,1	1,3	0,4
Services de proximité	11 500	9,1	1,00	-0,5	-0,5	2,3	0,2
Culture - loisirs	2 500	2,0	1,01	1,9	0,8	3,6	-0,1
Distribution	9 900	7,8	1,02	-1,6	-0,5	1,3	0,5
Entretien - réparation	10 500	8,3	1,09	0,0	0,4	0,2	0,5
Ensemble	127 400	100,0	///	-0,6	-0,3	0,8	0,0

Lecture : 1 900 personnes exercent une fonction de conception-recherche dans le Grand Reims en 2015, ce qui représente 1,5 % des emplois de la CU. Cette proportion est inférieure à celle observée dans le référentiel de comparaison (dans un rapport de 0,58 à 1). Le nombre de ces emplois a diminué de 4,0 % par an entre 2010 et 2015, soit 4,7 points de moins que dans le référentiel.

Champ : EPCI au 01/01/2018.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2010 et 2015.

Grand Reims. En effet, celui-ci représente 7 % de l'emploi contre 12 % dans le territoire de comparaison. Le nombre d'emplois dans ce secteur recule de 1,5 % par an entre 2010 et 2015, contre - 0,4 % seulement dans le référentiel. En dehors de l'industrie agroalimentaire, l'industrie manufacturière souffre également d'une nette diminution du nombre d'emplois.

Au total, contrairement à une grande majorité des EPCI du référentiel, la structure d'activité du Grand Reims lui permet de résister à la baisse générale de l'emploi : en effet, si la CU avait eu la même structure d'activité que le référentiel, l'emploi se serait dégradé de 3,1 % sur l'ensemble de la période 2010-2015, au lieu des - 2,8 % relevés. L'effet est encore plus marqué dans la métropole du Grand Nancy où la structure de l'emploi, orientée surtout dans la sphère présentielle (forte présence de l'administration publique), permet de limiter son affaiblissement de 0,7 point (- 1,5 % au lieu de - 2,2 %). Inversement, la CA de Mulhouse Alsace Agglomération est marquée par son profil d'activités industrielles fortement touchées par la crise.

Une moindre présence des fonctions de conception-recherche et d'administration publique

La répartition des emplois en grandes fonctions permet de compléter l'approche de

l'emploi par secteur d'activité. Les fonctions remplies par les actifs résultent de la profession qu'ils occupent, et sont transversales aux secteurs d'activité (*définitions*). Ainsi un ingénieur de recherche-développement peut exercer la même fonction de conception-recherche dans une entreprise industrielle ou dans un centre de recherche public ou privé. De même, un responsable logistique peut travailler dans une entreprise de transports, dans un supermarché ou encore dans un établissement de commerce de gros. L'analyse fonctionnelle des emplois permet donc de tenir compte des choix d'organisation internes des entreprises, et notamment de l'implantation spatiale de leurs grandes fonctions.

Dans la CU du Grand Reims, 34 500 personnes, soit plus d'un emploi sur quatre, relèvent d'une profession liée aux commerces et services à la population. Cette proportion est proche de celle observée dans le référentiel de comparaison (*figure 4*).

Un autre quart des actifs en emploi y occupe des métiers liés à la santé, l'action sociale, l'éducation et l'administration publique, cette dernière étant toutefois sous-représentée dans la CU.

Par ailleurs, 19 % des emplois du Grand Reims relèvent de fonctions intellectuelles supérieures : il s'agit notamment de la gestion (professions liées à l'administration des entreprises et aux métiers de la banque

et de l'assurance), des prestations intellectuelles (ingénieurs-conseil, architectes, avocats...) et de la conception-recherche (chercheurs et techniciens de recherche, ingénieurs et cadres d'études et de recherche-développement...). Les métiers de conception- recherche sont relativement peu présents dans le Grand Reims : ils représentent seulement 1,5 % des emplois, soit presque deux fois moins que dans le référentiel. Le nombre d'emplois associés y a aussi baissé plus fortement entre 2010 et 2015, après une hausse sur les deux décennies précédentes.

Les fonctions relevant de la production matérielle rassemblent ensuite 17 % des emplois de la CU : il s'agit de la fabrication (production industrielle ou artisanale), du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture (y compris pêche et sylviculture). En lien avec les spécialisations sectorielles, ces métiers sont plus présents dans le Grand Reims que dans les autres intercommunalités de taille comparable (1,3 fois plus).

Enfin, 12 % des actifs occupés exercent une fonction d'intermédiation : pour 8 %, il s'agit de métiers liés aux transports ou à la logistique, et pour 4 %, d'un métier du commerce inter-entreprises. Ces derniers, très présents dans le commerce de gros, ont vu leur importance s'accroître dans le Grand Reims depuis 1990 alors qu'ils sont restés globalement stables dans le référentiel.

Les emplois de cadres résistent mieux que l'ensemble des emplois

21 400 emplois du Grand Reims sont occupés par des cadres, soit 17 %, une proportion proche de celle observée dans le référentiel de comparaison. Les cadres sont les plus présents dans les fonctions intellectuelles supérieures et dans l'administration-santé (où leur part atteint 32 % et 29 % des emplois). À l'inverse, dans les fonctions de production matérielle et des commerces et services de proximité, ils ne couvrent que 5 % des emplois.

Contrairement à l'emploi global, le nombre de cadres a légèrement progressé entre 2010 et 2015 dans le Grand Reims, mais à un rythme plus faible que dans le référentiel (+ 0,5 % par an contre + 1,2 %). Il a surtout augmenté dans les fonctions d'intermédiation, tandis qu'il recule dans les fonctions de production matérielle après une forte hausse entre 1990 et 2010.

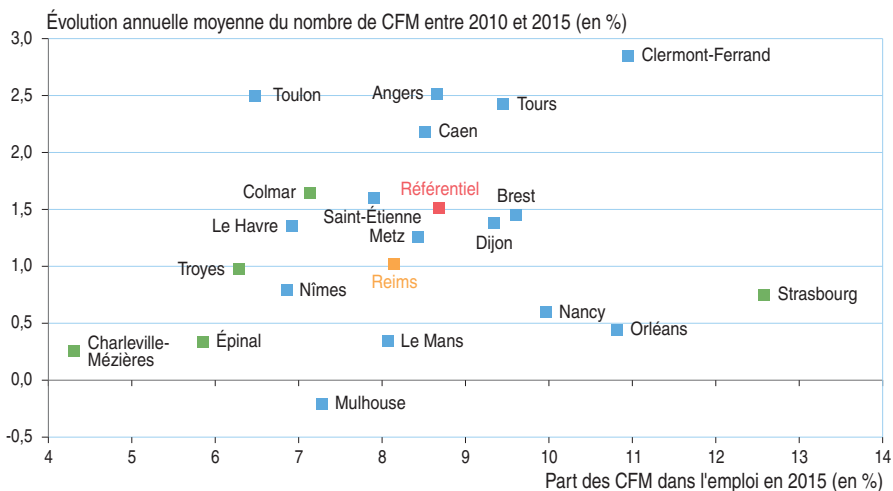
Le Grand Reims et les EPCI du Grand Est attirent moins d'emplois stratégiques

Les fonctions liées à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, au commerce inter-entreprises, à la gestion ou à la culture et aux loisirs, dites fonctions « métropolitaines » (*définitions*) sont très concentrées dans les grandes aires urbaines. Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM, *définitions*) constituent un marqueur du degré de métropolisation. En effet, au niveau national, 61 % des CFM sont implantés dans les métropoles, pour 38 % de l'ensemble des emplois.

Globalement, la part des cadres des fonctions métropolitaines est liée à la taille de la métropole. Ces emplois sont ainsi massivement présents dans celle de Paris, où ils représentent un quart des emplois. Au sein de la région, l'Eurométropole de Strasbourg se distingue avec une part élevée de CFM (plus de 12 %). Dans le Grand Reims, ils

5 Faible progression des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) dans les EPCI du Grand Est

Part des CFM dans l'emploi en 2015 et évolution de leur nombre entre 2010 et 2015



Note : les EPCI en bleu font partie du référentiel de comparaison ; ceux en vert sont d'autres grands EPCI du Grand Est. Lecture : en 2015, les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) représentent 8 % des emplois dans le Grand Reims. Entre 2010 et 2015, leur nombre a progressé de 1 % par an. Champ : EPCI au 01/01/2018. Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

représentent 8 % des emplois, soit un peu moins que dans les intercommunalités de taille comparable (9 %) (*figure 5*). Parmi ces dernières, Orléans Métropole, Clermont Auvergne Métropole sont celles qui en comptent le plus, avec 11 % des emplois. Le Grand Nancy est également bien positionné (10 %). À l'inverse, les intercommunalités de Toulon, Nîmes et Le Havre sont celles où la part des CFM est la plus faible (moins de 7 %), suivies de Mulhouse Alsace Agglomération. Au sein du Grand Est, les EPCI de plus petite taille (communautés d'agglomération de Colmar, Troyes, Épinal, Charleville-Mézières) en sont aussi moins pourvus (entre 4 % et 7 %).

Entre 2010 et 2015 comme sur plus longue période, le nombre d'emplois de CFM a progressé dans le Grand Reims, mais à un rythme inférieur à celui observé dans le référentiel de comparaison. Les EPCI les plus dynamiques de ce point de vue sont ceux de l'ouest et du sud de la France

(Toulon, Angers, Caen, Tours, Clermont-Ferrand). Les intercommunalités du Grand Est semblent moins attractives pour les CFM, en particulier celles de Mulhouse et Charleville-Mézières. Le nombre de ces emplois stratégiques y a relativement peu progressé, et a même légèrement diminué à Mulhouse Alsace Agglomération entre 2010 et 2015. Par rapport aux autres grands EPCI de la région, l'intercommunalité rémoise est relativement bien positionnée en ce qui concerne l'évolution du nombre d'emplois de CFM sur cette période : elle se classe derrière la CA de Colmar, mais légèrement devant l'Eurométropole de Strasbourg et le Grand Nancy. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et l'Agence d'Urbanisme de Développement et Prospective de la Région Rémoise (AUDRR).

Encadré

Le Grand Reims, un acteur clé de la bioéconomie

La Commission Européenne et l'OCDE se réfèrent à la bioéconomie comme à « un ensemble d'activités économiques liées à l'innovation, au développement, à la production et à l'utilisation de produits et de procédés biologiques ». À travers cette nouvelle stratégie, les institutions souhaitent utiliser la recherche et l'innovation pour faire la transition de notre économie basée sur le carbone et les énergies fossiles vers une économie verte, décarbonnée et durable.

La définition européenne diffère de celle de la France dans la mesure où l'objectif européen poursuivi est de développer la bioéconomie dans une dynamique favorable à l'emploi sans y inclure les critères de durabilité.

La bioéconomie s'étend à un grand nombre de domaines parmi lesquels l'agriculture, la sylviculture, la production industrielle dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie (biocarburants), de la chimie...

En France, en 2015, plus de 1,5 million de personnes exercent dans les activités de la bioéconomie (source : Commission Européenne). 83 % travaillent dans les secteurs de l'agriculture (y compris sylviculture et pêche) et des industries agroalimentaires.

Ces secteurs sont spécifiques du Grand Reims, où ils emploient 9 800 personnes. Par ailleurs, la CU comporte plusieurs sites porteurs de démarches innovantes et de valorisation des productions végétales :

- la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle, une des plus grandes bioraffineries en Europe et dans le monde. Elle est tournée vers des activités de transformation de la biomasse : betterave, blé, luzerne, colza... Elle accueille également le Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie (CEBB), centre d'enseignement et de recherche ;

- la plateforme Terralab, pôle d'innovation de la ressource agricole (laboratoire pour l'agriculture de demain) ;

- Reims Bioeconomy Park, un parc d'activités conçu pour permettre le développement d'activités liées aux agroressources et à la bioéconomie, à proximité immédiate du complexe de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle ;

- le Pôle de compétitivité IAR (Industries et Agro-ressources), qui fédère les différents acteurs et soutient les projets innovants.

Le Grand Reims participe donc activement à l'une des sept orientations stratégiques de la Région Grand Est présentées dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) : positionner le Grand Est à la pointe de l'industrie du futur et de la bioéconomie au niveau européen.

Méthodologie

Afin de repérer certaines spécificités du Grand Reims, il est ici comparé à un ensemble d'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) aux caractéristiques proches, qui constitue un **référentiel**. Les critères de sélection sont les suivants : la population de l'EPCI est supérieure à 200 000 habitants en 2015, dont au moins 100 000 habitants dans la commune la plus peuplée (ville-centre), et le nombre d'emplois dans l'EPCI est compris entre 100 000 et 200 000.

Quinze EPCI ont ainsi été retenus : Metz Métropole, CU Angers Loire Métropole, Tours Métropole Val de Loire, Clermont Auvergne Métropole, Orléans Métropole, CA Mulhouse Alsace Agglomération, CU Caen la Mer, CA de Nîmes Métropole, Métropole du Grand Nancy, Dijon Métropole, CA Havraise (Co.D.A.H.), Brest Métropole, CU Le Mans Métropole, Saint Étienne Métropole, Métropole Toulon-Provence Méditerranée.

Par ailleurs, certains EPCI de la région, de taille supérieure (Eurométropole de Strasbourg) ou inférieure (CA de Troyes, Colmar, Épinal, Charleville-Mézières) n'entrent pas dans ce référentiel. Les données relatives à ces intercommunalités ont toutefois été conservées dans l'étude, pour pouvoir disposer de comparaisons infrarégionales.

Définitions

La partition de l'économie en **deux sphères**, présenteielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Les **activités présenteielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

La répartition de l'emploi est le plus souvent analysée selon un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. L'**approche par les fonctions** est établie à partir de la profession occupée par les actifs. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Elles sont également transversales par rapport aux statuts (salaire / non salarié, public / privé) et aux niveaux de qualification.

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les **fonctions métropolitaines** : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Le concept de « **cadres des fonctions métropolitaines** » (**CFM**) vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire. Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.

Source

Les données utilisées pour cette étude sont issues des recensements de la population 1990, 2010 et 2015 (exploitations complémentaires au lieu de travail). Ce dernier recensement repose sur les cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2013 et 2017.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vialette P., « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538, février 2015.
- Reynard R., Van Puymbroeck C., « Répartition géographique des emplois - Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première* n° 1278, février 2010.
- Ducharme T., Eichwald A., Gascard N., « À la fois plus de cadres et d'employés non qualifiés dans tous les territoires depuis trente ans », *Insee Analyses Grand Est* n° 57, novembre 2017.
- Challand C., Isel A., « Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie », *Insee Analyses Grand Est* n° 6, mars 2016.